

Engagements individuels de Saint-Gobain dans act4nature international

Leader mondial de l'habitat, Saint-Gobain conçoit et fournit des solutions innovantes et de haute performance qui améliorent notre habitat et notre vie quotidienne.

Le groupe est directement concerné par la biodiversité car il possède des activités d'extraction ; il s'agit désormais d'appréhender le sujet sous tous ses aspects, c'est-à-dire sur la chaîne de valeur et sur tous nos sites : carrières mais également sites industriels et magasins de distribution.

Saint-Gobain s'est fixé l'ambition de préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, et de réussir pour cela l'implication des parties prenantes. Les actions déjà menées dans le cadre d'act4nature sont détaillées dans notre [rapport annuel 2019](#) en page 70 (biodiversité) et page 63 (achats de bois). Conformément à l'engagement collectif de référence n° 10, Saint-Gobain rendra compte publiquement au travers du Document d'Enregistrement Universel de la mise en œuvre des engagements individuels ci-après, qui s'appliquent sur l'ensemble du périmètre mondial du groupe.

Engagements individuels	Engagement commun de référence	Date de réalisation
Finaliser une liste d'au moins 75 sites prioritaires (carrières, usines, ou magasins de distribution), soit environ 9 % des sites du groupe (hors magasins de distribution), devant établir un plan de gestion de la biodiversité en se basant sur leur distance à des zones à forte valeur écologique ainsi que leur impact sur la biodiversité. Hors carrières, ces plans de gestion devront être réalisés dans les 3 ans.	3 (impacts et dépendances)	Fin 2022
Rendre nos 92 carrières actives (recensement 2019) prioritaires, lorsqu'elles sont à ciel ouvert, afin qu'elles disposent avant fin 2025 d'un plan de gestion de la biodiversité adapté aux enjeux et fondé sur le principe de l'amélioration continue (réalisation d'inventaires écologiques avec recommandations d'actions faisant appel à des experts compétents, mise en œuvre de plans d'actions de gestion de la biodiversité, communication sur les actions réalisées) et que chaque plan permette d'évaluer l'impact local de son application sur la biodiversité. S'assurer au travers d'un questionnaire géré en central que le volet biodiversité a bien été pris en compte pour nos 59 carrières dormantes ou fermées (recensement 2019).	5 (hiérarchie d'atténuation)	Fin 2025
Étendre notre réseau central (environnement, achats et R&D) de la biodiversité à nos experts locaux afin d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de biodiversité et de conseiller les sites prioritaires sur la qualité de leurs plans de gestion de la biodiversité. Avoir a minima des représentants d'Europe (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Scandinavie) et d'Amérique (États-Unis, Brésil). Disposer sur l'intranet du groupe d'au moins 20 thèmes de bonnes pratiques issues de ce réseau.	9 (mobilisation des ressources)	Fin 2022
Avoir formé 100 % des acheteurs concernés par les achats de bois (environ 300 personnes) suite à la remise à jour de notre politique d'achats de bois en 2020 prenant en compte les risques de vulnérabilité des espèces de bois, en se basant entre autres sur la liste des espèces menacées de l'UICN. Le contrôle du respect des règles d'achat est réalisé au travers de l'inventaire annuel des achats de bois.	4 (achats de matières premières)	Fin 2022
Avec l'implication des fonctions achats et R&D, réduire l'utilisation de matières premières vierges non renouvelables au sein des business de Saint-Gobain, par l'amélioration de 30 % des prélèvements évités de matières premières vierges en 2030 par rapport à 2017.	4 (achats de matières premières)	Fin 2030

